

# Conditions de Licence pour le SE Azure Sphere et le Service de sécurité Azure Sphere

#### Langue demandée

SI VOUS RÉSIDEZ (OU SI VOTRE SIÈGE SOCIAL SE TROUVE) AUX ÉTATS-UNIS, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LA CLAUSE COMPROMISSOIRE ET LA CLAUSE DE RENONCIATION AUX ACTIONS DE GROUPE DE L'ARTICLE [10]. ELLES AFFECTENT VOS DROITS EN CAS DE LITIGE.

Les présentes constituent un contrat (« Contrat ») entre la partie achetant un kit de développement Azure Sphere de Seeed Technology Co., Ltd avec lequel le présent Contrat est fourni (« Appareil »), en son propre nom ou au nom de toutes les personnes physiques ayant accès à cet Appareil (collectivement, « vous » ou « votre ») et Seeed Technology Co., Ltd (« Société », « nous », « nos », ou « notre ») concernant l'Appareil et le SE Azure Sphere et le Service de sécurité Azure Sphere inclus avec l'Appareil (lesdits SE Azure Sphere et Service de sécurité Azure Sphere étant désignés collectivement par les « Services »). Si vous concluez le présent Contrat pour le compte d'une société ou d'une autre personne morale, alors vous déclarez et garantissez disposer de l'autorité pour lier cette société ou personne morale et que « vous » et « votre » se réfèrent également à cette entité. Le présent Contrat s'applique également à tout logiciel, microprogramme ou toutes applications de Société (collectivement les « Applications ») que Société peut inclure ou fournir avec l'Appareil. Le terme « Appareil » est réputé inclure toutes Applications, sauf si et dans la mesure où les « Applications » sont traitées autrement de manière expresse dans le présent Contrat. Vous devez lire l'intégralité des accords, y compris les conditions supplémentaires qui peuvent accompagner l'Appareil ou les Services, ainsi que toutes les conditions accessibles via des liens, car toutes les dispositions sont importantes et constituent ensemble le présent Contrat qui vous est applicable.

En acceptant le présent Contrat ou en accédant ou en utilisant (ou en tentant d'accéder ou d'utiliser) les Applications ou les Services, vous acceptez l'ensemble des présentes conditions et consentez à la transmission de certaines informations, y compris des Données relatives à l'Appareil pendant votre utilisation des Services. Si vous n'acceptez pas de respecter les présentes conditions, vous ne pouvez pas utiliser les Applications ou Services et vous pouvez contacter Société, ou votre revendeur, pour connaître sa politique de retour et renvoyer l'Appareil pour obtenir un remboursement ou un crédit en vertu de cette politique.

#### 1. Vue d'ensemble.

- a. Services. Les Services incluent le logiciel SE Azure Sphere préinstallé sur votre Appareil, toutes mises à jour que nous ou nos Prestataires fournissons sur ce logiciel, et le Service de sécurité Azure Sphere au travers duquel nous ou nos Prestataires pouvons fournir lesdites mises à jour (ainsi que toutes mises à jour des Applications). Bien que le Service de sécurité Azure Sphere puisse être utilisé pour distribuer des mises à jour des Applications, les Services n'incluent pas lesdites Applications (ou les mises à jour des Applications) elles-mêmes.
- b. Applicabilité. Le présent Contrat s'applique aux Services, y compris l'ensemble des polices, icônes, images ou fichiers sonores inclus dans les Services, ainsi qu'à toutes mises à jour des Services que nous ou nos Prestataires fournissons, à moins que d'autres conditions leur soient jointes. Les éventuelles dispositions du présent Contrat relatives à une caractéristique ou à une fonction non disponible sur votre Appareil ne s'appliquent pas.



- c. Conditions Supplémentaires. L'Appareil peut inclure des caractéristiques et fonctionnalités fournies par nos affiliés, concédants et fournisseurs, y compris Microsoft Corporation ou ses affiliés applicables (collectivement, « Prestataires »). Lesdites caractéristiques et fonctionnalités incluent les Services pour lesquels Microsoft Corporation ou ses affiliés applicables sont Prestataires. Des conditions supplémentaires de Prestataire peuvent régir votre utilisation de certain(e)s fonctions, services et applications, selon les capacités et la configuration de votre Appareil, ainsi que l'utilisation que vous en faites. Lisez-les attentivement.
  - i. Certaines fonctions des Services peuvent fournir un point d'accès aux services en ligne d'autres Prestataires ou reposer sur ces derniers et l'utilisation desdits services est parfois régie par des conditions et politiques de confidentialité distinctes. Vous pouvez consulter lesdites conditions et politiques en affichant les conditions d'utilisation applicables. Les services (et tous dits services en ligne) peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions.
  - ii. Les Services peuvent inclure des programmes de tiers qui vous sont concédés sous licence en vertu du présent Contrat ou d'un contrat de licence distinct. Les conditions de licence, notifications et autres déclarations relatives aux programmes de tiers, le cas échéant, sont accessibles à l'adresse (aka.ms/thirdpartynotices).
- 2. Champ d'application de la licence. Les Services sont octroyés sous licence, et non vendus. Le présent Contrat vous confère certains droits d'utilisation des Services. Microsoft se réserve tous les autres droits. Sauf si la réglementation applicable vous confère d'autres droits nonobstant la présente limitation, vous n'êtes autorisé à utiliser les Services que conformément aux termes du présent Contrat. À cette fin, vous devez vous conformer aux restrictions techniques contenues dans les Services qui vous permettent de les utiliser d'une certaine façon ou qui limitent les fonctions activées. Sauf stipulation expresse dans le présent Contrat, vous n'êtes pas autorisé à et acceptez de ne pas :
  - a. Reconstitution de la Logique. Reconstituer la logique des Services, les décompiler, les désassembler, ou tenter d'effectuer ces opérations, sauf et uniquement dans la mesure où (i) cela est autorisé par la réglementation applicable; (ii) cela est autorisé par les termes du contrat de licence régissant l'utilisation des composants open source éventuellement inclus dans les Services; ou (iii) cela est requis pour déboguer des modifications aux bibliothèques concédées sous licence dans le cadre de la Licence Publique Générale Limitée GNU, fournies avec les Services et liées à ceux-ci;
  - b. Accès des tiers. Publier, copier, louer ou prêter les Services ;
  - c. **Conformité légale.** Accéder aux Services ou les utiliser en violation d'une loi applicable, d'une réglementation ou d'une décision ou d'un décret des pouvoirs publics, ou d'une façon qui viole tous droits légaux de tiers ;
  - d. **Restrictions techniques.** Contourner les restrictions ou les limitations techniques intégrées aux Services ; ou
  - e. **Utilisation dommageable.** Utiliser les fonctionnalités Internet des Services d'une quelconque manière susceptible de perturber leur utilisation par une autre personne, tenter d'accéder à ou d'utiliser tout(e) service, donnée, compte ou réseau d'une manière non autorisée.
  - f. **Modification de l'Appareil ou du Service.** Modifier le SE Azure Sphere, les Applications ou la puce de l'Appareil sur lequel ils sont exécutés.



- 3. Droits d'utilisation. Conformément aux limitations du présent Contrat, vous n'êtes autorisé à utiliser les Services que sur l'Appareil avec lequel vous les avez acquis. Vous ne pouvez utiliser les Services sur l'Appareil qu'à des fins d'évaluation et non commerciales, vous ne pouvez redistribuer ni revendre un Appareil qui inclut les Services (que ce soit séparément ou conjointement à tous autres appareils commerciaux pour utilisateur final).
- 4. Protection des données personnelles; consentement à l'utilisation des données. La protection de vos données personnelles est importante à nos yeux. Certaines fonctions des Services, lorsque vous les utilisez, peuvent envoyer ou recevoir des informations. En acceptant le présent Contrat, vous acceptez que Microsoft recueille, utilise et transmette les informations relatives à l'Appareil selon les conditions décrites dans la Déclaration de Confidentialité de Microsoft disponible à l'adresse (aka.ms/privacy) et éventuellement décrites dans la documentation jointe à l'Appareil (« Données relatives à l'Appareil »). Les Données relatives à l'Appareil n'incluent aucune donnée à caractère personnel que la Société peut collecter auprès de vous (« Données relatives à l'Utilisateur ») et la collecte des Données relatives à l'Utilisateur (le cas échéant) peut être soumise à des conditions supplémentaires.
- 5. Conditions de licence et Droits d'utilisation supplémentaires.
  - a. **Polices**. Lorsque les Services sont en cours d'exécution, vous pouvez utiliser les polices incluses dans les Services afin d'afficher et d'imprimer du contenu. Vous êtes autorisé uniquement à :
    - i. incorporer des polices dans un contenu à condition de vous conformer aux restrictions relatives à l'incorporation dans les polices ; et
    - ii. les télécharger temporairement sur une imprimante ou un autre périphérique de sortie pour imprimer du contenu.
  - b. **Aucune Utilisation à haut risque.** Les Services ne sont pas tolérants aux pannes. Les Services ne sont pas conçus pour, ni destinés à, être utilisés dans tout Appareil dans lequel toute défaillance desdits Services pourrait risquer de causer la mort de toute personne, des préjudices corporels à toute personne ou de graves dommages matériels ou à l'environnement.
  - c. Utilisation des réseaux, des données et d'Internet. Certaines fonctions des Services, y compris les mises à jour et fonctions intelligentes associées, supposent que votre Appareil ait accès à Internet. Votre accès et votre utilisation (y compris les frais) peuvent être soumis aux conditions du contrat de votre fournisseur de services téléphoniques ou d'accès à Internet. Certaines fonctions des Services peuvent vous aider à bénéficier d'une meilleure connexion à Internet. Cependant, les calculs d'utilisation des Services peuvent différer de ceux de votre fournisseur d'accès. Vous assumez l'entière responsabilité de : (i) votre compréhension et application des dispositions de vos forfaits et contrats, et du paiement de votre accès à Internet et de toute bande passante utilisée par le Service ; et (ii) de tout problème survenant de l'utilisation ou de l'accès aux réseaux, y compris aux réseaux publics/ouverts. Vous pouvez utiliser les Services pour vous connecter à des réseaux et pour partager des informations à propos de ces réseaux sous réserve d'y avoir été autorisé au préalable.
- **6. Mises à jour.** Les Services rechercheront périodiquement les mises à jour. Si une mise à jour est identifiée, les Services la téléchargeront et l'installeront afin d'améliorer la fonctionnalité de l'Appareil, la sécurité et à d'autres fins. Vous convenez d'accepter ces mises à jour automatiques sans autre préavis. Nous recommandons de connecter les Appareils à Internet au moins une fois par mois pour rechercher les mises à jour (bien qu'un accès plus régulier à Internet puisse être



- nécessaire pour activer d'autres fonctionnalités de l'Appareil, telles que les fonctionnalités de connectivité « intelligente » de l'Appareil).
- 7. Restrictions géographiques et à l'exportation. Si l'utilisation des Services est limitée à une zone géographique donnée, vous ne pouvez les utiliser que dans cette zone géographique. Vous devez également vous conformer à toutes les lois et réglementations nationales et internationales en matière d'exportation concernant les portions logicielles des Services, qui contiennent des restrictions en matière de destinations, d'utilisateurs finaux et d'utilisation finale. Pour plus d'informations sur les restrictions géographiques et à l'exportation, consultez les sites (aka.ms/georestrict) et (aka.ms/exporting).
- 8. Support. Le Support concernant les Services est disponible à l'adresse <a href="https://www.microsoft.com/en-us/azure-sphere/">https://www.microsoft.com/en-us/azure-sphere/</a>; contactez Société pour toutes les autres demandes de support; reportez-vous au numéro de support de Société fourni avec l'Appareil. Si vous souhaitez un remboursement, veuillez contacter Société ou votre revendeur pour connaître ses politiques de remboursement. Vous devez respecter ces politiques, qui peuvent exiger que vous renvoyiez l'Appareil pour obtenir un remboursement.
- **9. Activation.** Certaines fonctionnalités du Service de sécurité Azure Sphere ne sont pas disponibles avant activation. Pour plus d'informations, consultez le site <a href="http://aka.ms/azurespheresdk">http://aka.ms/azurespheresdk</a>.
- 10. Clause compromissoire et clause de renonciation aux actions de groupe si vous résidez (ou, dans le cas d'une entreprise, si votre siège social se trouve) aux États-Unis. En cas de litige nous opposant, vous et nous consentons à nous accorder un délai de soixante (60) jours pour tenter de régler le différend à l'amiable, de manière informelle. En l'absence d'entente passé ce délai, vous et nous consentons à soumettre le litige à une procédure individuelle d'arbitrage exécutoire devant l'American Arbitration Association (l'« AAA ») selon les principes de la loi fédérale d'arbitrage (« Federal Arbitration Act » ou « FAA »), et non à la compétence d'un juge ou d'un jury. Le litige sera soumis à un arbitre neutre, dont la décision sera définitive, à l'exception d'un droit d'appel restreint en vertu de la FAA. Ni vous ni nous ne tenterons de résoudre quelque litige que ce soit dans le cadre d'une action de groupe, d'un arbitrage collectif, d'une action intentée par un procureur général privé ou de toute autre procédure dans laquelle une des parties agirait à titre représentatif. Aucun arbitrage ni aucune autre procédure ne saurait se combiner avec un autre arbitrage ou une autre procédure sans le consentement de toutes les parties à ces procédures ou arbitrages. Tels qu'utilisés dans le présent Article 10 uniquement, « nous », « notre » et « nos » incluent Société, Microsoft, et tous autres Prestataires.
  - a. Litiges concernés (tous types de litiges, à l'exception de ceux liés à la propriété intellectuelle). Le terme « litige » doit être entendu dans son acception la plus large. Il désigne tout différend, contestation ou conflit vous opposant à l'un d'entre nous (ou tous), concernant l'Appareil, les Services, le prix de l'un ou des autres ou le présent Contrat, quel qu'en soit le fondement de responsabilité invoqué (responsabilité contractuelle, délictuelle ou légale, violation de garantie ou de réglementation), à l'exception des litiges relatifs à l'application ou à la validité de vos droits de propriété intellectuelle ou des nôtres, ou des droits de propriété intellectuelle de vos concédants de licences ou des nôtres.
  - b. **Notification de litige préalable.** En cas de litige que nos représentants de service client ne sauraient résoudre, envoyez une Notification de Litige par courrier à Société, à l'attention de : LEGAL DEPARTMENT (SERVICE JURIDIQUE). En cas de litige vous opposant à Microsoft, adressez le courrier à Microsoft Corporation, à l'attention de : LCA ARBITRATION, One Microsoft Way, Redmond, WA 98052-6399, USA. En cas de litige vous opposant à tout autre Prestataire,



envoyez une Notification de Litige par courrier à Société, à l'attention de : LEGAL DEPARTMENT (SERVICE JURIDIQUE), et Société la transmettra à l'autre Prestataire. Mentionnez votre nom et vos coordonnées, le problème concerné et la réparation attendue. En cas de litige vous opposant à Microsoft, un formulaire est disponible à l'adresse (aka.ms/disputeform). Nous suivrons la même procédure en cas de litige nous opposant à vous. En l'absence d'un compromis passé un délai de soixante (60) jours, vous ou nous pourrons entamer une procédure d'arbitrage.

- c. **Tribunal d'instance**. Au lieu d'envoyer une Notification de Litige par courrier, sous réserve que vous satisfaisiez les exigences du tribunal, vous pouvez soumettre tout litige qui vous oppose à nous au tribunal d'instance de votre lieu de résidence (ou, dans le cas d'une entreprise, du lieu où se trouve votre siège social) ou de notre siège social (qui est Shenzhen, China en cas de litige avec Société, ou King County, État de Washington, États-Unis si le litige vous oppose à Microsoft). Bien que l'envoi par courrier d'une Notification de Litige et l'observation d'un délai de soixante (60) jours pour tenter de résoudre le litige à l'amiable ne soient pas obligatoires avant de soumettre le litige à un tribunal d'instance, nous vous saurions gré d'utiliser cette possibilité.
- d. Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera conduit par l'AAA en vertu de son règlement d'arbitrage commercial (ou de son règlement d'arbitrage consommateurs, si vous êtes un particulier et utilisez les Services à des fins personnelles ou dans un cadre familial, ou si le montant du litige n'excède pas 75 000 USD que vous soyez ou non un particulier et quelle que soit la manière dont vous utilisez le logiciel). Pour plus d'informations, consultez le site (aka.ms/adr) ou composez le 1 800 778 7879. Pour engager une procédure d'arbitrage, veuillez soumettre à l'AAA le formulaire disponible sur le site (aka.ms/arbitration), et envoyer une copie à Société (ou à Microsoft si le litige vous oppose à Microsoft). Pour tout litige portant sur une somme n'excédant pas 25 000 USD, l'audience aura lieu par téléphone, sauf si l'arbitre considère qu'une audience avec toutes les personnes présentes est justifiée. Toute audience avec toutes les personnes présentes est justifiée. Toute audience avec toutes les personnes présentes est justifiée. Toute audience avec toutes les personnes présentes se déroulera dans votre lieu de résidence (ou, dans le cas d'une entreprise, dans le lieu où se trouve votre siège social) ou dans le lieu de notre siège social. Le choix vous appartient. L'arbitre peut vous accorder les mêmes dommages et intérêts qu'un tribunal. L'arbitre peut rendre un jugement déclaratoire ou prononcer une injonction uniquement en votre faveur à titre individuel pour satisfaire à votre demande.

#### e. Honoraires d'arbitrage et règlements.

- i. Litiges portant sur des sommes n'excédant pas 75 000 USD. Société (ou Microsoft, si le litige vous oppose à Microsoft) vous remboursera vos frais de dossier et réglera les honoraires ainsi que les frais de l'arbitre et de l'AAA dans les meilleurs délais. Si vous refusez notre dernière offre écrite de règlement faite avant la nomination de l'arbitre, votre litige sera soumis à la décision d'un arbitre (appelée une « sentence »), et que l'arbitre vous accorde plus que cette dernière offre écrite, Société (ou Microsoft en cas de litige vous opposant à Microsoft): (1) paiera la somme la plus élevée entre la somme accordée ou 1 000 USD; (2) paiera vos frais raisonnables d'avocat, le cas échéant; et (3) remboursera toutes dépenses (y compris les honoraires et coûts des témoins experts) raisonnablement encourues par votre avocat pour enquêter, préparer et défendre votre réclamation lors de l'arbitrage. L'arbitre fixera les montants, à moins que vous et nous ne nous entendions sur ceux-ci.
- ii. Litiges portant sur des sommes excédant 75 000 USD. Les règles de l'AAA régissent le paiement des frais de dossier ainsi que les honoraires et frais de l'AAA et de l'arbitre.



- iii. Litiges portant sur tout montant. Si vous êtes à l'origine de la procédure d'arbitrage, Microsoft réclamera le paiement des honoraires et frais d'arbitre ou de l'AAA encourus, ainsi que les frais de dossier qu'elle a remboursés uniquement dans la mesure où l'arbitre juge que la procédure d'arbitrage est futile ou a été engagée dans un but illégitime. Si nous sommes à l'origine de la procédure d'arbitrage, nous réglerons la totalité des frais de dossier, ainsi que les frais et honoraires de l'AAA et de l'arbitre. Nous ne vous réclamerons pas le remboursement des honoraires ou frais d'avocats ou de conseils que nous aurons engagés pour tout arbitrage. Les frais et honoraires ne sont pas comptabilisés dans la somme sur laquelle porte le litige.
- f. **Dépôt de réclamation dans l'année.** Vous et nous sommes tenus de porter devant un tribunal d'instance ou une cour d'arbitrage toute réclamation ou tout litige (à l'exception de ceux portant sur la propriété intellectuelle ; cf. Article 1010.a.) dans un délai d'un (1) an à compter de la date à laquelle la réclamation ou le litige a pu être déposé(e) pour la première fois. Passé ce délai, aucun recours ne sera possible.
- g. **Divisibilité des Clauses**. Si la renonciation aux actions collectives s'avère illégale ou inopposable à tout ou parties d'un litige, ces parties seront tranchées par un tribunal, et les parties restantes seront soumises à l'arbitrage. Si une autre disposition de l'Article 10 s'avère illégale ou inopposable, ladite disposition sera supprimée, mais le reste de l'Article 10 demeurera valable et pleinement applicable.
- h. Conflit avec le règlement de l'AAA. En cas de conflit entre les termes du présent Contrat et ceux du règlement d'arbitrage commercial (Commercial Arbitration Rules) ou du règlement d'arbitrage consommateurs (Consumer Arbitration Rules) de l'AAA, les termes du présent Contrat prévalent.
- i. Tiers bénéficiaires. Microsoft et les autres Prestataires ne sont pas parties au présent Contrat. Microsoft et les autres Prestataires sont, cependant, des tiers bénéficiaires de votre Contrat avec Société aux fins de résoudre des litiges par le biais d'une négociation informelle et d'un arbitrage.

#### 11. Exclusion de garantie

- a. Les Services installés sur votre Appareil (Applications incluses) vous sont concédés sous licence « en l'état ». Dans toute la mesure permise par votre législation locale, vous assumez tous les risques liés à la qualité et aux performances des Services. En cas de défectuosité avérée des Services, vous assumez tous les coûts liés aux opérations d'entretien ou de réparation. Le fabricant de l'Appareil et Microsoft n'accordent aucune autre garantie ou condition expresse pour les Services. Dans la mesure permise par votre législation locale, le fabricant et Microsoft excluent toutes garanties et conditions implicites, y compris celles de qualité marchande ou autre, d'adéquation à un usage particulier et d'absence de contrefaçon. Vous pouvez bénéficier de droits des consommateurs supplémentaires ou de garanties statutaires dans le cadre de la législation locale, que les présentes conditions ne peuvent modifier.
- b. Si votre législation locale vous accorde des garanties ou conditions nonobstant la présente exclusion, celles-ci sont valables pendant une durée limitée de 90 jours à compter de l'accès aux Services par le premier utilisateur sur votre Appareil. En cas de rupture desdites garanties ou conditions par le fabricant ou Microsoft, votre seul recours se limitera, à la discrétion du fabricant ou de Microsoft, (a) à la réparation ou au remplacement gratuit(e) des Services, ou (b) au remboursement du montant payé, le cas échéant, contre retour de l'Appareil sur lequel les Services ont été installés (et à partir duquel l'on accède aux Services). Ces recours sont les seuls



- dont vous disposez en cas de violation d'une garantie ou condition imposée par votre législation locale.
- c. Consultez le fabricant de l'Appareil pour obtenir un service entrant dans le cadre de la garantie ou pour déterminer si votre Appareil est couvert par une garantie du fabricant de l'Appareil.

#### 12. Limitation de responsabilité

- a. Dans toute la mesure permise par votre législation locale, si vous avez des motifs de réclamation de dommages auprès du fabricant ou de Microsoft, vous ne pouvez obtenir qu'une indemnisation en cas de dommages directs et dans la limite d'un montant de 100 USD. Vous ne chercherez pas, et renoncez, à obtenir toute indemnisation pour les autres dommages, y compris les pertes de bénéfices et les dommages consécutifs, spéciaux, indirects ou incidents, ou tous dommages directs excédant le montant ci-dessus au titre de toute partie du présent Contrat ou de tout fondement. Ces limitations s'appliquent: (a) à toute réclamation liée au présent Contrat, aux Services (y compris les Applications), à l'Appareil, à la corruption ou perte de données, à l'échec de transmission ou de réception de données, au contenu (y compris le code) figurant sur des sites Internet tiers ou dans des programmes tiers, et (b) aux réclamations pour manquement aux termes du contrat ou violation de garantie ou de condition, aux réclamations en cas de responsabilité sans faute, de négligence ou autre délit, aux réclamations pour violation de la loi ou d'une réglementation, aux réclamations pour enrichissement sans cause et autres réclamations portant sur tout autre motif, mais dans chaque cas uniquement dans la mesure où votre législation locale ne l'interdit pas.
- b. Les exclusions de dommages et limitations de recours du présent Contrat s'appliquent même si :
  (a) vous ne disposez d'aucun recours (les Services vous sont concédés sous licence « en l'état »);
  (b) si la réparation, le remplacement ou le remboursement (exigible au titre de votre législation locale) ne compense pas intégralement tout préjudice subi; (c) si le fabricant ou Microsoft avait ou aurait dû avoir connaissance de l'éventualité de tels dommages; ou (d) si le recours ne produit pas d'effet.

### 13. Dispositions diverses.

- a. **Respect des Lois en Vigueur.** Nos Prestataires et nous-mêmes respecterons la réglementation applicable (y compris la loi applicable à la notification d'une violation de sécurité) dans notre exécution du présent Contrat, mais les lois ne s'appliquant pas en général aux prestataires de service IT ne seront pas applicables aux fins du présent Article 13.a. Vous fournissez par les présentes tous consentements requis : (i) pour nous permettre et permettre à nos Prestataires d'accéder à, d'utiliser et de divulguer vos données ; et (ii) pour que nous et nos Prestataires fournissions les Services.
- b. **Modifications**. Les Services peuvent être modifiés périodiquement et vous pourrez avoir alors à accepter de nouvelles conditions. Nos Prestataires et nous emploierons tous les efforts commercialement raisonnables pour éviter la dégradation de la sécurité des Données en raison d'une telle modification.
- c. Force majeure. Un « Événement de Force Majeure » désigne les incendies, sinistres, catastrophes naturelles, émeutes, attaques terroristes, guerres, conflits sociaux, modifications substantielles de la législation ou réglementation, ou une décision de justice. Un Événement de Force Majeure n'inclut pas le vol ni la perte. Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable de tout manquement à l'une quelconque de ses obligations au titre du Contrat causé par un Événement de Force Majeure. La partie soumise à l'Événement de Force Majeure



- doit notifier l'autre partie et remplir les obligations non exécutées dès que l'Événement de Force Majeure a cessé de produire ses effets.
- d. Intégralité des accords ; Applicabilité. Le présent Contrat constitue l'intégralité des accords entre les parties sur l'objet visé par les présentes et annule et remplace l'ensemble des communications simultanées ou antérieures. Les dispositions du présent Contrat dont la teneur nécessite qu'elles demeurent applicables après la résiliation ou l'expiration du présent Contrat, ou s'appliquant à des événements susceptibles de survenir après la résiliation ou l'expiration du présent Contrat, demeureront en vigueur. Nos Prestataires peuvent offrir les Services (en tout ou en partie), et les droits nous étant octroyés s'appliquent à eux, et l'Article [12] limite également leur responsabilité.



## Reste de la page laissé délibérément vide